

Communiqué de presse de la CGT CSD86 territoriaux Vienne le 07.09.17

APPEL de la CGT à MANIFESTATION le 12.09.17

La CGT CSD 86(territoriaux de la Vienne) a décidé de faire du 12 septembre une journée de grève et de manifestations à 10h au kiosque à Châtellerault et 15h Marché Notre Dame à Poitiers.

Dans ce contexte lourd de menaces pour les garanties collectives, la publication des préconisations de la Cour des comptes, l'annonce concomitante du gel de la valeur du point d'indice au moins jusqu'en 2018, et le rétablissement du jour de carence, mesure injuste, inefficace et insultante, confirment la nécessité pour les personnels de la Fonction publique de construire la mobilisation.

Outre les revendications portant sur le Code du travail, dont le devenir aura nécessairement un impact sur la Fonction publique et son cadre national de garanties statutaires, le 12 septembre sera l'occasion pour les personnels de la Fonction publique de porter leurs exigences sur :

L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une revalorisation urgente de la valeur du point d'indice ;

La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;

Le non-rétablissement du jour de carence au 1^{er} janvier 2018

Augmentation du nombre de poste dans la fonction publique territoriale et NON suppression de 70000 postes

De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole minoritaire PPCR imposé par le gouvernement ;

L'abrogation du RIFSEEP(perte de prime), dispositif injuste, à la tête du client et portant atteinte à la Fonction publique de carrière et pour une égalité de traitement;

Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

Dans le champ de la Fonction publique territoriale, notre organisation porte également l'exigence de :

- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du CPF et du CPA ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT) ;

- La pérennité de l'emploi pour les personnels impactés par le nouveau décret portant sur les rythmes scolaires ;
- L'aboutissement rapide du chantier engagé ces derniers mois pour la revalorisation des carrières des ATSEM.

Dans le cadre de cet appel confédéral et de notre fédération, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics de la Vienne a déposé un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale concernant la journée du mardi 12 septembre 2017.

La CGT CSD 86 appelle les agents des mairies, des communautés de communes, des établissements publics à vocation multiples, à rejoindre les salariés, les jeunes, les précaires, les demandeurs d'emploi à la manifestation.

Tous concernés, tous dans la rue, pour nos enfants, pour nos parents, pour une vie décente.

CGT CSD86 par mail à cgt.csd86@gmail.com, sur Facebook : CGT CSD86

Pour la CGT CSD86

GUITTON Karine